

CONFÉRENCE DE PRESSE DE RENTRÉE SCOLAIRE 2021

ALLOCUTION DE MME ISABELLE BONNAL

**COMMISSAIRE GÉNÉRAL CHARGÉ DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA
JEUNESSE ET DES SPORTS**

Jeudi 2 septembre 2021

16h30

École de Fontvieille

Monsieur le Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur,

Monsieur le Président de la Commission de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
représentant M. le Président du Conseil National du Conseil National,

Monsieur le Directeur diocésain représentant Monseigneur l'Archevêque de Monaco

Monsieur le Délégué Interministériel chargé de la Transition Numérique,

Madame et Messieurs les membres du Gouvernement Princier,

Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions de la Principauté,

Monsieur le Premier Conseiller représentant Son Excellence l'Ambassadeur de France à
Monaco,

Mesdames et Monsieur les représentants des Associations de la Principauté

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

Mesdames et Messieurs,

Chers collaborateurs,

Je vous remercie d'avoir répondu présent à mon invitation pour ce rendez-vous incontournable et toujours très attendu qui nous réunit aujourd'hui.

Le 6 septembre prochain, 5.715 élèves et 868 personnels dont 521 enseignants feront leur rentrée. Une nouvelle année de travail débutera alors.

En ces temps difficiles, j'ai souhaité cette rentrée **porteuse de beaux projets**, pour les élèves, pour les professeurs, pour les personnels, pour les familles.

Alors oui, le contexte sanitaire reste sensible... mais les efforts de chacun ont permis de le stabiliser.

Oui, bien sûr, nous devons « faire avec » certaines contraintes...mais chacun a montré ces derniers mois, responsabilité et discipline.

C'est donc avec vigilance et confiance que nous aborderons cette rentrée.

Je sais que vous êtes, à juste titre, tous très attentifs au contexte sanitaire actuel et aux dispositions qui seront prises dans les établissements scolaires. Tout cela fera l'objet dans quelques instants d'un développement particulier au sujet duquel nous pourrons d'ailleurs immédiatement échanger.

Mais avant d'aborder ce point majeur, permettez-moi de vous livrer les axes forts qui guideront l'action de ma Direction, et tradition oblige, tout d'abord **...quelques chiffres !**

- **Les résultats des examens 2021:**

Excellents, exceptionnels...quels qualificatifs employer ?

Je sais, vous allez me dire... « comme toujours »... Certes.. Mais l'année 2021 restera une année rare avec un parcours sans faute... avec **100 % de réussite à tous les examens de fin de cycle.**

Un succès qui, cette année encore, fait honneur à la Principauté et qui a été obtenu, pour le **Baccalauréat** et le **DNB**, avec beaucoup de mentions dont **de nombreuses mentions Très Bien**.

Tout ceci vous est indiqué en détail dans le document de rentrée qui vous a été remis et que je vous invite à consulter...

Mais permettez-moi de relever **quelques données marquantes** :

- **100 %** de réussite au **Baccalauréat** avec **88,09 %** de mention.
- **100 %** de réussite au **DNB** avec :
 - **87,36 %** de mention pour le **Collège Charles III**
et
 - **91,80 %** de mention pour le **Collège François d'Assise-Nicolas Barré**

Un résultat dont je suis également très fière : tous les élèves de la SEGPA, **Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté** ont réussi leur examen.

Quant aux étudiants de BTS, qu'ils soient du Lycée Albert 1er ou du Lycée Technique et Hôtelier, tous ont brillamment réussi.

Derrière ces résultats, il y a beaucoup de travail, une grande mobilisation.

Celle des élèves que je félicite à nouveau, celles des équipes pédagogiques que je remercie, celle des chefs d'établissements aussi, qui doit être saluée.

Ne l'oublions pas : il n'y a pas de succès facile....

Pour ce qui est des évaluations nationales :

Elles ont été menées aux deux niveaux charnières du Primaire, le **CP** et le **CM2**. Elles montrent la **qualité de l'accompagnement** dont bénéficie les élèves et, grâce à cela, le **faible impact de la crise sanitaire** sur les apprentissages.

Je retiendrai que plus de **90 % des élèves** de CM2 ont obtenu au moins une moyenne de **15,66 / 20 en Français et en Mathématiques**, signe que les **fondamentaux du Socle Commun de fin d'école primaire** sont largement acquis.

➤ **Je vous propose de passer maintenant aux données de la rentrée.**

Comme je vous l'indiquais en préambule, **5.715 élèves** seront accueillis le 6 septembre prochain dans les établissements scolaires de la Principauté dont **23% dans l'enseignement privé sous contrat**.

Pour les accueillir, **521 professeurs** et **329 personnels non enseignants** seront mobilisés dans les

- 9 établissements d'enseignement primaire
- et les 4 **établissements du secondaire**.

Notez quelques mouvements internes chez les chefs d'établissement, à la suite de départs à la retraite, puisque **Mme Fabienne PÉRI** a pris la direction de **l'école du Parc** et **M. Alexandre MORENO** celle de **l'école de Fontvieille**. Mme FICINI sera le nouvel **Adjoint de l'école Saint-Charles**. Enfin, un nouvel **Adjoint** sera prochainement nommé au **Collège Charles III**.

Je tiens également à souligner les très bons résultats obtenus par les **candidats monégasques** aux **concours de recrutement des personnels enseignants** puisque :

- **8** d'entre eux ont réussi **l'admissibilité de ces concours**
et
- **7** en ont été lauréats.

Qu'ils en soient tous félicités !

Enfin, pour ce qui concerne le calendrier scolaire pour l'année à venir, je vous invite à le découvrir en détail dans le dossier de la conférence de presse.

Passons maintenant à un point que vous attendez sans doute avec impatience : **les conditions sanitaires dans lesquelles cette rentrée s'effectuera.**

Je tiens à aborder ce sujet avant tous les autres points qui marqueront la rentrée, car il mérite que nous prenions le temps d'évoquer les interrogations légitimes des familles, des usagers, et les réponses appropriées que le Gouvernement y apportera.

- Sur ce point, il a été décidé de **maintenir l'enseignement en présentiel, pour le bien-être et la réussite des élèves.**

Il s'agit bel et bien d'un **engagement fort** que mes équipes et moi-même, sous le pilotage de Monsieur le Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, tenons à mettre en œuvre avec un objectif constant : **offrir des garanties de sécurité sanitaire OPTIMALES aux élèves et aux personnels des établissements scolaires, en lien étroit avec les autorités sanitaires de la Principauté.**

Je sais toutes les questions que vous avez en la matière. Je vous propose donc de présenter les aspects essentiels de ce sujet en abordant les points principaux. ≡

Au terme de cet exposé, si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à les poser afin que je puisse répondre le plus clairement possible.

Tout d'abord, je voudrais évoquer les dispositions qui seront prises pour accueillir les élèves et les personnels, à partir de lundi prochain.

Je tiens à préciser, qu'à l'instar de ce que nous avons fait depuis bientôt presque deux ans, **tout sera fait pour garantir la santé et la sécurité de chacun**. Ainsi, lundi prochain :

- L'appel sera organisé par niveau et dans le respect de la distanciation physique ;
- Le port du masque sera toujours obligatoire pour les élèves à partir du CP, les familles et les personnels ;
- Un seul parent pourra accéder à l'établissement pour accompagner son enfant ;
- Et dans la mesure du possible, l'appel se déroulera en extérieur, dans les cours de récréation.

Qu'en est-il ensuite du passe sanitaire pour accéder à un établissement scolaire ?

Que cela soit clair : il n'y aura pas de passe sanitaire : ni pour les élèves, ni pour les personnels.

Quelques précisions maintenant sur la vaccination des élèves et des personnels.

C'est, vous le savez, un point qui mérite que l'on s'y attarde et je vais essayer d'être claire et précise :

Rappelons, tout d'abord, que chacun est encouragé à se faire vacciner car le vaccin est une arme pour limiter les formes graves de la maladie.

À ce stade, il n'est pas prévu à Monaco de campagnes de vaccination dans les établissements scolaires.

Les élèves âgés de plus de 12 ans, qu'ils soient monégasques ou résidents, peuvent être vaccinés au Centre National de vaccination, avec bien entendu, l'accord des responsables légaux.

Enfin, pour les personnels ils ont la possibilité de se faire vacciner au Centre National de Vaccination, qu'ils soient ou non résidents en Principauté. Dans ce cadre, nous les invitons à signaler leur intention d'être vaccinés :

- soit par téléphone auprès du Centre d'appel COVID ou ;
- soit via le formulaire en ligne sur le site « vaccination-covid19.gouv.mc » ;
- ou encore en contactant la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction publique.

Je souhaite vous présenter maintenant les modalités de fonctionnement qui seront mises en œuvre au sein des établissements d'enseignement et qui permettront de garantir un haut niveau de sécurité sanitaire.

Permettez-moi de préciser encore un peu plus les dispositions qui seront prises dans les établissements, même si je sais que vous les connaissez, au moins pour les principales.

Ces dispositions sont clairement définies par les décisions ministérielles en vigueur. Je les rappelle brièvement :

- lavage et désinfection des mains, plusieurs fois par jour ;
- mise à disposition de gel hydro-alcoolique ;
- port du masque obligatoire pour le personnel et les élèves à partir du CP ;
- limitation du brassage des élèves ;
- respect de la distanciation ;
-

→ et bien entendu, désinfection et aération renforcées des locaux.

Nous avons d'ailleurs constaté l'an dernier l'efficacité avérée de ces mesures sanitaires, dont le respect a permis d'accueillir l'ensemble des élèves en présentiel sans aucune fermeture d'établissement.

Evoquons maintenant les mesures qui seront prises si un élève est testé positif à la Covid-19

Je rappelle tout d'abord qu'il n'y a pas eu de fermeture d'établissement d'enseignement en Principauté depuis l'apparition de la Covid-19. Seules 3 classes, de niveau élémentaire ou secondaire, ont été fermées à ce jour, ce qui confirme bien l'efficacité des procédures de « traçabilité ».

Si les circonstances l'exigent, la fermeture d'une classe sera prononcée par le Gouvernement Princier, après enquête épidémiologique des Autorités sanitaires :

- **En maternelle**, cette fermeture interviendra dès la révélation d'un cas positif parmi les élèves puisqu'ils ne portent pas le masque ;
- **A partir du niveau élémentaire** : la fermeture de la classe pourra être prononcée à partir de 3 personnes testées positives dans une même classe en cas de suspicion de contamination en milieu scolaire.

Pour les cas « contact », c'est-à-dire des personnes ayant été en relation avec un individu testé positif au COVID-19, la procédure est toujours la même :

Pour les cas contacts « à risque faible » et donc non placés en éviction, les tests PCR continueront à être pratiqués dans les établissements scolaires.

Les personnes cas contacts « à risque élevé » seront, quant à elles, placées en éviction, qu'elles soient ou non vaccinées.

Concernant les rencontres parents/professeurs du début d'année.

Les mesures de l'an passé sont reconduites, à savoir :

- Dans la mesure du possible, les réunions seront organisées par demi-groupes de classe ;
- En fonction des lieux d'accueil, une seule réunion (en fin de journée) sera organisée ;
- Un seul représentant légal de l'élève pourra assister à la réunion afin de limiter le nombre d'adultes présents dans l'établissement ;
- La distanciation physique et les gestes barrières seront appliqués (port du masque, désinfection des mains à l'entrée du bâtiment etc.).

Pour les établissements scolaires qui seraient dans l'impossibilité de mettre en œuvre ces dispositions, les chefs d'établissement concernés veilleront à mettre à la disposition des familles, tous les moyens de communication nécessaires à une présentation optimale de l'établissement et des informations utiles dont les familles auront besoin.

J'aimerais terminer ce point par deux derniers aspects importants : l'organisation de la restauration scolaire et les activités d'Education Physique et Sportive. Je sais que les familles y sont très attentives.

Pour la restauration scolaire, les élèves auront la possibilité de déjeuner dans les lieux habituels de restauration, tout en respectant bien entendu, les mesures sanitaires d'usage, c'est à dire :

Les gestes barrières

- Le port du masque en permanence, sauf assis à table durant le déjeuner
-

- La distanciation entre deux places assises et les tables ;
- Le nettoyage des tables après chaque convive ;
- La multiplication des services afin de limiter le nombre d'élèves présents dans les réfectoires et afin de respecter la distanciation physique entre chaque convive
- L'organisation des passages par niveau et si possible par classe (sauf au Lycée en raison des contraintes d'emploi du temps des élèves) ;
- Le service à table pour les élèves de maternelles ;
- La distribution par le personnel de cantine des plateaux, des couverts, des condiments, des plats et du pain (sauf les denrées individuelles en self-service qui sont filmées et/ou protégées) ;
- L'utilisation d'une gourde d'eau personnelle.

Enfin, pour ce qui est **des activités d'EPS**, je tiens à préciser que l'éducation physique et sportive ainsi que la natation scolaire continueront à être assurés normalement mais dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

Deux cas de figure sont possibles :

- l'enseignement sportif est dispensé en intérieur : Dans ce cas, le port du masque est obligatoire pour les élèves à partir du CP et pour le personnel (à l'exception des élèves préparant des examens de fin de cycle).

La pratique sportive sera alors aménagée avec :

- Le respect de la distanciation physique ;
 - L'utilisation d'un même terrain ou salle par une seule classe ou groupe d'élèves, lorsque cela est possible.
- Pour les enseignements sportifs dispensés en extérieur, le port du masque est requis dès l'arrêt de la pratique sportive.

C'est la raison pour laquelle, nous veillerons avec les établissements scolaires à privilégier les activités sportives à l'extérieur notamment dans les cours de récréation.

Voilà, j'ai tenté d'être aussi précise que possible.

Je n'ai bien entendu pas tout évoqué parce que le sujet est vaste et les questions sans doute nombreuses.

Si vous le souhaitez, chers journalistes, je vous laisse poser les questions qui resteraient en suspens

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour ces échanges.

Maintenant que ce point majeur a été évoqué, passons, si vous le voulez bien, aux autres actions qui seront menées cette année au sein des établissements scolaires.

Je serai brève dans ma présentation car tout est précisé et détaillé dans le document de rentrée.

➤ **Un point rapide donc sur les évolutions des contenus des programmes scolaires et des méthodes d'enseignement.**

- **De nouveaux programmes ou plus exactement des aménagements de programme de maternelle** seront mis en œuvre dès cette rentrée avec une priorité au Français et aux Mathématiques
- **La voie professionnelle entrera dans sa phase finale de réforme.** Je vous invite à voir le détail de cette dernière phase dans le dossier de rentrée.

Abordons maintenant un point qui me tient particulièrement à cœur :

- **le renforcement des enseignements linguistiques.**

Je reste très attentive à la qualité de l'enseignement des langues qu'elles soient vivantes, anciennes ou patrimoniales, parce qu'elles tiennent une place fondamentale dans la construction intellectuelle des élèves, l'enrichissement de leur personnalité et leur ouverture sur le monde.

-Pour les langues vivantes, les élèves de Seconde des Sections Européenne et Internationale du lycée Albert I^{er} expérimenteront pour la première fois, un enseignement optionnel, en langue anglaise, de discipline non linguistique (DNL) de Mathématiques et/ou de Physique-Chimie.

-Pour les langues anciennes :

Les élèves de collège auront désormais la possibilité de suivre un enseignement du grec dès la classe de 4^{ème}, et non plus seulement en 3^{ème}, en complément de l'enseignement du latin.

- Enfin, pour ce qui est de la langue monégasque, son enseignement jusqu'alors optionnel à partir de la 4^{ème} sera, à terme, obligatoire jusqu'à la fin du collège. Dès la rentrée, l'ensemble des élèves de 4^{ème} des collèges de la Principauté suivront donc cet enseignement à raison d'une heure par quinzaine, en demi-groupes.

- Notez également qu'en parallèle à la collection **des cahiers d'activités en Histoire de Monaco** parus pour le cycle élémentaire, le niveau collège possède désormais un premier ouvrage destiné aux élèves de 6^{ème}.

- **Il sera également question cette année de renforcer l'éducation à l'égalité fille/garçon, l'éducation** restant bel et bien le premier levier pour mener le combat culturel de l'égalité et changer les mentalités en profondeur.

Pause...

➤ **l'année scolaire 2021 / 2022 sera également marquée par d'importantes évolutions en terme de prise en charge des élèves.**

- Je me réjouis de pouvoir annoncer l'ouverture d'une classe **ULIS** c'est-à-dire une Unité localisée pour l'inclusion scolaire **au Lycée Technique et Hôtelier**.

Ce nouveau dispositif pédagogique adapté est destiné à des élèves présentant des troubles cognitifs, à travers la mise en œuvre de projets personnalisés de scolarisation.

Quatre élèves monégasques seront inscrits dans cette nouvelle classe d'ULIS à la rentrée 2021.

- Il est également prévu l'ouverture d'un **Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) au Lycée Technique et Hôtelier** pour répondre aux besoins de certains élèves scolarisés en Principauté, pour lesquels le cursus scolaire conduisant au baccalauréat est difficilement envisageable, compte tenu de leur niveau.

La préparation d'un CAP s'effectuera en deux ans, voire trois, pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Un CAP « Production et Service en Restaurations » (PSR) est ainsi prévu pour la rentrée. Ce diplôme répond aux besoins du secteur de la restauration à Monaco qui est porteur d'emplois.

9 élèves déjà scolarisés en Principauté seront inscrits en CAP PSR.

➤ **Un autre axe moteur mis en œuvre dans nos classes : les innovations en matière d'e-education :**

- **Dans le Primaire, des « tapis de réalité augmentée »** seront utilisés pour un apprentissage ludique et interactif avec les robots **Beebot** et **BlueBot** dont les écoles sont déjà équipées. Les enseignants du Premier Degré seront d'ailleurs spécialement formés à l'utilisation de cet outil de réalité augmentée pour en exploiter pleinement les potentialités pédagogiques.
- **Le Collège Numérique** se développera dès la rentrée en **SEGPA** où chaque élève sera équipé d'un ordinateur portable, pédagogique et

- sécurisé, avec un écran tactile. Je tiens à souligner que cette dotation constitue la nouvelle étape de l'opération « Collège Numérique » qui a été lancée je vous le rappelle, en 2020/2021.
- Cette année sera également celle du **Lycée Numérique qui sera déployé au Lycée Albert 1er** dès la rentrée pour les élèves de Seconde, afin d'assurer une continuité avec le collège où ils avaient déjà un ordinateur, et à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint pour les élèves de Première et de Terminale.

Le « Lycée Numérique » s'inscrit dans la politique « e-éducation » du Gouvernement Princier, mobilisant le Département de l'Intérieur, la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports et la Délégation Interministérielle chargée de la Transition Numérique, dont **je tiens à remercier ici, son Délégué Interministériel, M. Frédéric GENTA.**

- Enfin, le Numérique se mettra au service des enfants malades avec l'arrivée d'un **robot dit de « téléprésence »** qui sera tout simplement l'avatar, dans la salle de classe, de l'élève hospitalisé ou maintenu en convalescence à son domicile.
Il lui offrira la possibilité de voir, être vu, entendre et être entendu à distance et de conserver plus aisément un lien social, facilitant ainsi, à terme, son retour en classe.

- **Nous poursuivrons également l'accompagnement pédagogique des personnels**
- Après les professeurs de CM2, formés l'an dernier, c'est désormais au tour **des enseignants de CM1 de s'initier à la programmation**, dans la continuité de la démarche d'accompagnement des enseignants à la maîtrise des outils pédagogiques numériques initiée en 2019, grâce à l'intervention d'un professeur de technologie dans le cadre d'activités pédagogiques créées spécifiquement pour le niveau visé. **Ce programme spécifique renforce ainsi la liaison sur l'ensemble du cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}).**

- Nous **renforçons également, à la rentrée 2021, notre démarche de valorisation des compétences** des enseignants, par la mise en place **d'une équipe « d'enseignants-formateurs » pour le Second Degré.**

5 professeurs, en poste au lycée Albert 1^{er}, au lycée Technique et Hôtelier de Monaco et au collège Charles III assureront dès la rentrée, en plus de leurs heures d'enseignement, cette mission de formation auprès de leurs collègues du 2nd degré sous le pilotage de ma Direction et en étroite collaboration avec les Inspecteurs et les formateurs de l'Académie de Nice.

Pause....

- Une attention particulière sera également portée **aux familles avec de nouveaux services en ligne** qui faciliteront considérablement leurs démarches auprès des services
- Ainsi un nouveau **téléservice leur sera proposé pour la gestion des aides financières de l'Etat**, telles que les bourses d'études de l'enseignement supérieur, les bourses de langue, les bourses de stage ou encore les allocations de cantine.
Il sera désormais possible aux familles d'effectuer, à partir de 2022, les démarches de candidature en ligne, via la mise en œuvre d'une **interface dédiée** sur le site du Gouvernement Princier.

Non seulement les démarches seront **facilitées, dématérialisées**, mais la visibilité et la rapidité de traitement de ces demandes seront grandement optimisées. Bien évidemment, la démarche « papier » restera disponible pour les personnes qui n'auraient pas ou qui ne souhaiteraient pas utiliser cet outil.

Enfin, notons que les inscriptions au Pass'Sport Culture, seront prochainement disponibles en ligne.

Pause...

- Je vous propose maintenant d'aborder **les activités parascolaires** qui seront mises en œuvre durant cette nouvelle année scolaire, **activités dont la**

diversité a été renforcée, dans des domaines phares que je vous laisse découvrir en détail dans le dossier de cette rentrée.

Je citerai en exemples quelques actions majeures :

Dans le domaine de **l'Éducation au Développement Durable**, avec le résultat du travail collaboratif dense que les enseignants avaient mené en lien avec le **Réseau CANOPE**, lors des Assises du Numérique Educatif qui se sont déroulées en avril 2019 en Principauté. Je rappelle qu'à cette occasion, une quarantaine de propositions de projets pédagogiques liés au numérique avaient été présentés par nos professeurs.

Deux projets seront ainsi mis en œuvre dès la rentrée :

- **Un projet d'escape game**, intitulé « Objectif Zéro carbone », qui permettra aux professeurs des classes de 4^{ème} et de 3^{ème}, d'aborder les enjeux du changement climatique de manière ludique au sein d'Édu Lab Monaco.
- **Un projet de ruches connectées**, avec 3 ruches qui ont déjà été installées à la Fondation Prince Albert II de Monaco, au Jardin Exotique et à la Turbie. Une 4^{ème} ruche sera activée en 2021/2022 sur le toit du musée des Timbres et des Monnaies de Monaco.
 - **Enfin et toujours dans le domaine de l'Environnement**, nous concrétiserons un beau projet en lien avec la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU), qui a installé **sa pépinière à Saint-Laurent d'Èze**.
L'an dernier, des élèves de SEGPA et de la voie professionnelle hôtellerie-restauration ont étudié, sur site, les plantes et des variétés maraichères, qu'ils ont intégrées dans les menus du restaurant d'application du LTHM, « Le Cordon d'Or ».
- Grand Temps fort de l'année..... **l'Exposition Universelle de Dubaï qui se déroulera finalement du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022**, avec pour thématique : « **Connecter les Esprits, Construire le Futur** »....

La société Monaco Inter-Expo proposera à tous les élèves et étudiants de la Principauté, d'effectuer la visite virtuelle du Pavillon de Dubaï grâce à un espace spécialement aménagé au port Hercule.

Mais nos élèves se rendront également à Dubaï puisqu'une vingtaine d'entre eux, issus du collège Charles III et de l'établissement François d'Assise-Nicolas Barré iront sur place en mars prochain, avec 3 de leurs professeurs.

Je tiens à cette occasion à souligner le partenariat de qualité qui s'est établi entre la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports et la Société Monaco Inter-Expo pour cet évènement exceptionnel.

Je souhaite à présent vous présenter un autre projet remarquable qui s'inscrit dans une démarche d'hommage, de mémoire, de solidarité, en lien avec **la Société des Membres de la Légion d'Honneur dont nous célébrerons cette année le centenaire.**

- **Seront ainsi lancées, le 26 septembre prochain, les Olympiades de la Jeunesse.** Cet évènement de grande ampleur et porteur de valeurs fortes pour la Jeunesse, permettra à 8 lycéens de l'Établissement François d'Assise – Nicolas Barré de participer aux Olympiades numériques et au Village de la Jeunesse, compétition collective qui se tiendra sur le site exceptionnel de l'Hôtel National des Invalides à Paris.
- Enfin, les élèves volontaires des collèges et lycées se formeront à **l'aéronautique** sur **simulateur de vol, situé dans les locaux de l'héliport de Monaco, en partenariat avec l'Association Monaco Flight and Sail Academy.** Ce projet fondé sur une approche théorique et pratique, leur permettra de se présenter aux épreuves du **Brevet d'Initiation à l'Aéronautique.**
- Avant de passer au domaine du Sport, je tiens à rappeler l'importance des **commémorations du Centenaire de la disparition du Prince Albert 1er.**

En lien avec le Comité « Albert 1er – 2022 », la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports mettra en œuvre **4 activités** auxquelles les élèves de la Principauté participeront :

- Une intervention de l'Orchestre Philharmonique de Monaco,
- Des projections de films et documentaires historiques par l'Institut Audiovisuel de Monaco,
- Un partenariat avec le Musée Océanographique sur la thématique « Faire connaître, aimer et protéger les océans »,
- Et enfin, une création théâtrale originale avec la Compagnie BAL.

Pause.....

➤ **Abordons maintenant les actions qui seront proposées dans le domaine du Sport au sein des établissements scolaires**

→ Comme vous le savez, **des aménagements d'emploi du temps** sont prévus pour les élèves qui souhaitent poursuivre leur scolarité tout en ayant une pratique sportive importante.

- **Concernant la pratique sportive intensive**, 137 élèves de l'enseignement secondaire sont inscrits au titre de cette rentrée.
- **Ils seront 52 pour le dispositif « Sport Elite »** pour les jeunes sportifs pratiquant plus de 20h d'entraînement sportif par semaine.

Je rappelle que grâce aux excellentes relations que nous entretenons avec les autorités académiques voisines, le statut

de Sportif de Haut Niveau est accordé depuis la rentrée 2016, aux élèves de Terminale de la catégorie Sport Elite.

→ Le sport amateur et le sport scolaire feront l'objet de deux nouveaux projets.

- Le premier s'inscrit dans la **volonté de construire une Ecole inclusive**, c'est-à-dire une Ecole pour tous les élèves, dans le respect de leur singularité.

Pour renforcer cette démarche d'inclusion, deux élèves de 4^{ème} ULIS et trois élèves de 3^{ème} ULIS, accompagnés par un éducateur spécialisé suivront les cours d'EPS avec leurs camarades de 4^{ème} et de 3^{ème} du collège Charles III.

Vous l'aurez compris : entraide, respect mutuel, solidarité sont au cœur de ce dispositif.

- Enfin, dans la perspective des prochains **Jeux Olympiques de Paris en 2024**, la Direction de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, dont les établissements scolaires font donc partie du réseau de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger, a proposé la candidature de **l'école des Révoires** de manière à obtenir la **labellisation « Génération 2024 »**.

L'objectif est de reconnaître l'engagement des établissements scolaires à développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif afin d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes et valoriser les valeurs de l'olympisme.

Le projet « Génération 2024 » permettra également aux élèves d'échanger avec des athlètes monégasques ayant participé aux Jeux Olympiques. **Une collaboration renforcée entre la Direction de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, le Comité Olympique Monégasque et l'Association Monégasque des Athlètes Olympiques (AMAO) est d'ores et déjà prévue dans ce cadre.**

Pause...

- **Enfin, en ce qui concerne la Jeunesse**, quelques actions majeures sont à noter avec tout d'abord,
 - **la création d'un potager et d'un jardin pédagogique au Centre de Loisirs Prince Albert II** et la présence d'une jeune jardinière paysagiste qui veillera à l'optimisation des espaces extérieurs mais qui interviendra également auprès des jeunes pour des actions ludiques et éducatives.
 - **Le passport Culture** quant à lui, fait l'objet d'un engouement qui se confirme d'année en année, auprès d'un jeune public, grâce à des activités diversifiées et nouvelles telles que le nipper board ou le paper art.

Un autre temps fort pour la Jeunesse à retenir:

- Un autre évènement attendu que nous n'avons pas pu mettre en œuvre l'an dernier en raison de la pandémie de la Covid-19..un évènement emblématique pour une cause essentielle : **la Journée Internationale des Droits de l'Enfant** et la projection en décembre prochain, du film de Pascal PLISSON, **GOGO**.

Le **Grimaldi Forum** nous accueillera pour cet hommage à une femme exceptionnelle, **GOGO**, qui est retournée sur les bancs de l'école pour mener un courageux combat en faveur de la scolarisation des jeunes filles en Afrique. Nous aurons le plaisir et l'honneur d'accueillir cette écolière de 95 ans dont le parcours de vie mérite amplement d'être salué.

L'exemplarité du courage et de la détermination.... Une belle leçon de vie dont nous pourrions nous inspirer....

Je vous rappelle enfin que chaque édition de la journée Internationale des Droits de l'Enfant est un moment essentiel pour la communauté éducative dont la mobilisation est toujours sans faille à cette occasion. C'est également pour ma Direction **l'opportunité de sensibiliser public, mécènes, donateurs, à la cause que nous soutenons et qui est bien celle de tous les enfants, d'ici et d'ailleurs.**

Le 1^{er} décembre 2021....retenez cette date...et venez nombreux !!

Mesdames, Messieurs, l'essentiel vous a été présenté. Le détail des actions que mes collaborateurs et moi-même mèneront cette année encore pour l'Éducation, la Jeunesse et le Sport en Principauté sont indiqués dans le document de rentrée qui vous a été remis que je vous invite donc à consulter attentivement.

Je terminerai cette présentation par **quelques remerciements, traditionnels et sincères** car ils s'adressent à celles et ceux qui mettent quotidiennement leur engagement, leur énergie, leurs compétences, leur disponibilité, au service de l'intérêt général, au service d'une politique gouvernementale que mes équipes et moi-même sommes fiers de pouvoir mettre en œuvre.

Je tiens avant tout à exprimer ma profonde gratitude à **Monsieur le Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur**, pour la confiance qu'il m'a toujours accordée et pour l'attention qu'il porte aux dossiers de fond dont les enjeux sont importants pour la Principauté.

Soyez assuré, Monsieur le Conseiller-Ministre de la pleine mobilisation de mes équipes et de moi-même pour que les lignes de force de votre action soient mises en œuvre pour **un objectif qui nous restera toujours commun : l'avenir de tous les élèves, c'est-à-dire leur réussite autant que leur épanouissement.**

Sans eux, l'action que je mène n'aurait que peu de sens : **je veux parler de mes proches collaborateurs**, sur lesquels je sais pouvoir compter en toutes circonstances...surtout par temps fort !! Merci à vous tous pour tout ce que vous apportez à la Direction, pour tout ce que nous partageons ensemble et pour tout ce que vous faites quotidiennement pour un service public de l'Éducation efficient.

Je tiens à saluer bien entendu, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement et leurs équipes, qui accueillent et accompagnent les élèves, dans des conditions sanitaires très particulières. Je les remercie pour leur engagement.

Bien entendu, j'associe pleinement à mes remerciements **les professeurs des 1^{er} et 2nd degrés**, dont je connais l'implication auprès des élèves.

Tous les personnels doivent être remerciés et félicités et je n'oublie pas les personnels non enseignants dont les missions sont fondamentales au bon fonctionnement des établissements et au bien-être des élèves.

Je remercie enfin M. Alexandre MORENO, qui effectue sa première rentrée en qualité de Directeur de cette école et qui a tout mis en œuvre aujourd'hui pour nous accueillir aujourd'hui dans d'excellentes conditions.

Je termine mon propos avec une pensée forte pour **les élèves qui retrouveront lundi prochain le chemin de l'école**. Je leur souhaite une belle rentrée, une belle année de travail, et je tiens à leur dire qu'ils peuvent compter sur la mobilisation de toute la communauté éducative pour les mener à la réussite qu'ils méritent...quel que soit le contexte sanitaire ! Nous y veillerons !

Je vous remercie pour votre attention.... et suis prête naturellement à répondre à vos questions..

